



Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste du MWRP.

Directeur : André SCHREURS ; secrétaire de rédaction ; Jacques LIENARD.

Meilleur vœux
pour 1996

Editorial :

Eurégionalisme et Francité Le cap nord-nord-est de la France

Il ne faut pas confondre l'«eurégionalisme» avec le régionalisme au sein de l'Europe et des nations qui la composent.

Par «Eurégio», on désigne les régions transfrontalières à l'intérieur de l'Union européenne. Il en existe actuellement cinquante deux, dont deux seulement ont constitué un conseil eurégional. C'est le cas de l'Eurégio Meuse-Rhin, qui a installé une assemblée eurégionale siégeant à Maastricht. Cette assemblée n'est pour l'heure qu'un lieu de rencontre et de concertation entre partenaires politiques et socio-économiques. Mais certains y voient déjà l'embryon d'un parlement eurégional qui serait doté de réels pouvoirs.

L'Eurégio Meuse-Rhin intéresse particulièrement la Wallonie, puisqu'elle groupe des représentants des provinces «belges» de Liège et de Limbourg, du Limbourg néerlandais, de la Communauté germanophone de Belgique et de la région d'Aix-la-Chapelle. Ces cinq entités formant l'Eurégio Meuse-Rhin rassemblent une population de 3.700.000 habitants, dont un million seulement - les Wallons de la province de Liège et ceux des Fournons - sont de langue et de culture françaises (ou de culture franco-wallonne, si l'on préfère).

Voici donc près d'un tiers des Wallons englobés de nouveau dans un ensemble à large prédominance germanique, comme ce fut le cas dans les Pays-Bas en 1815 et comme c'est encore actuellement le cas dans la Belgique, même fédéralisée.

Or, quel est l'objectif avoué de l'Eurégio Meuse-Rhin ? Devenir un outil de développement économique **et culturel**.

Du point de vue économique, il s'agit de «mettre en commun des ressources, de partager des expériences, de résoudre des problèmes, d'aplanir des disparités entre régions», de dynamiser la présence d'investisseurs internationaux (ndlr : des multinationales ?) grâce au «réseau exceptionnel que constituent nos cinq universités regroupant pas moins de 100.000 étudiants».

On ne peut que se réjouir de cet effort commun pour développer l'économie des cinq entités - dont la wallonne - qui forment l'Eurégio Meuse-Rhin.

Par contre, une grande méfiance s'impose lorsque, sous prétexte de «rencontrer sur le terrain les préoccupations des gens dans leur vécu quotidien», on prône la promotion du **multilinguisme** pour «créer au sein des différentes populations (de l'Eurégio) un partage socio-culturel». Et d'insister : «Le multilinguisme ne doit pas être un obstacle mais un atout essentiel» (...) «Cet interrégionalisme n'aurait sans doute que des effets bénéfiques, incitant les jeunes - et les autres - à apprendre la langue de Goethe ou de Vondel...»⁽¹⁾

N'en déplaise à M. Elio di Rupo - le plus belge des Italiens d'origine -, qui répète sans cesse aux jeunes de la Communauté française : «Soyez bilingues ! Apprenez le néerlandais !»⁽²⁾, la Wallonie n'a pas conquis l'unilinguisme en 1932 et son autonomie autour de 1990 pour permettre à une partie importante de sa population de sombrer à nouveau dans un bilinguisme franco-flamand renforcé ! Imaginer qu'un million de Liégeois puissent devenir bilingues, voire trilingues, est un leurre, un non-sens pédagogique. Seule une élite fortement motivée pourrait réaliser techniquement cet objectif multilingue. Ce ne sera jamais le cas de la masse de notre population qui a déjà de la difficulté à maîtriser correctement sa langue maternelle, le français. D'autant que les Wallons, comme les Français d'ailleurs, sans doute en raison du génie et des ressources de la langue française, sont peu enclins à l'étude d'autres langues.

Qu'en pensent le Gouvernement wallon et tous ceux qui défendent et veulent promouvoir l'identité wallonne ou française de la Wallonie - pour nous complémentaires ? Quant au Vlaamse Raad et au Gouvernement flamand, seraient-ils heureux de voir le Limbourg redevenir bilingue et peut-être même leur échapper ?

Souvenons-nous de ce qu'écrivait **Marcel Thiry**, ancien secrétaire perpétuel de l'Académie de Langue

et de Littérature françaises et ancien secrétaire général du Grand Liège, dans sa *Lettre du Cap* ⁽³⁾ :

J'écris du cap le plus nord-nord-est de la France.
J'écrirai, de ce cap mis hors France, à ma France.

*Ici elle est la finissante et la naissante.
Ici elle s'achève ou bien elle commence.
Elle termine, elle a voulu parfaire ici
L'ourlet de son manteau de terres, le récit
Des monts, des vals, des ciels, des villes, de l'histoire.
Elle commence pour ceux-ci du promontoire.
Ils sont cernés de trois côtés par un autre grand élément,
Battus, mais bien piétés sur le sol de la marche,
Par trois flux d'allemand, de flamand, néerland,
Mais tournés, comme s'ils étaient prêts pour la marche
En avant, dans la certitude et dans l'élan,
Vers la France aux midis pleins d'appels qui commence.*

**O cap, de trois côtés aux ressacs de la mer,
Cap aux trois fronts de mer sur la mer Germanie,
Cap en étrave de notre amour dans les airs,
Cap en triangle qui pénètre, l'avancée
Du grand vaisseau gréé de langage et pensée
Et passé, qui aurait ancré ici, proue engravée,
Pour mieux rester lui-même entre les ressacs, tel,
O vaisseau France dont voici le cap, ô tel !**

...
*Tourné vers le pays sonnant oui qu'il y a,
J'écris avec ma ville française à ma droite,
La dernière ville française avant le ja.*

...
Que nos jeunes, lors de leurs études, apprennent la langue de Goethe, de ce grand pays qui, après avoir été notre ennemi héréditaire, constitue à présent, avec la France, le socle de la construction européenne : oui ! Qu'ils étudient l'anglais devenu, qu'on le veuille ou

non, la langue véhiculaire internationale la plus répandue : oui ! Qu'ils s'intéressent à nouveau aux dialectes romans que parlaient leurs ancêtres : soit ! Mais que sous prétexte "d'ouverture culturelle et intellectuelle", on les incite à apprendre le néerlandais, langue à laquelle les Néerlandais eux-mêmes, dans les relations commerciales, renoncent volontiers au profit de l'anglais : non, mille fois non !

Nous sommes régionalistes et proeuropéens, mais notre régionalisme est wallon et s'inscrit d'une manière évidente dans l'espace français, dans la Francité.

Déjà en 1771, on pouvait lire dans le *Dictionnaire de Trévoux* : "Plusieurs peuples forment une seule nation. Les Bourguignons, les Champenois, les Picards, les Normands, les Bretons, etc. sont autant de peuples qui forment la nation française" ⁽⁴⁾. C'est aussi le cas du **peuple wallon**, dont le Congrès wallon de 1957 a rappelé qu'il est "**partie intégrante de la nation française**" ⁽⁵⁾

Appelée tôt ou tard, lorsque la Belgique aura vécu, à s'unir ou à se réunir à la France, dont elle deviendra sans doute la 23^e région, la Wallonie ne peut laisser s'éroder et s'altérer le "cap nord-nord-est de la France".

André SCHREURS.

- (1) Cette citation comme celles qui précèdent, est extraite d'un reportage de Luc Caucheteux, publié dans *La Meuse* du 15 novembre 1995 sous le titre "Un bébé parlement eurégional".
(2) Cfr *Le Soir* du 13 octobre 1995, dans le *Courier des lecteurs*.
(3) Cfr Marcel Thiry, *Lettre du Cap, Suivie d'autres tons*, Bruxelles, 1977, éd. André De Rache, pp. 9 et 10.
(4) Cfr Charles-François Becquet, *En marge du pouvoir régional. Retour à la grande Picardie*, Bruxelles, 1975, éd. Louis Musin, page 9.
(5) Cfr Fernand Schreurs, *Les Congrès de rassemblement wallon*, 1960, éd. Institut Jules Destrée, page 47.



*Il aimait Liège et toute la Wallonie.
La Cité Ardente le lui a bien rendu.*

Jean Van Combrugge n'est plus

C'est avec beaucoup de tristesse que *Wallonie-France* a appris le décès, survenu le 29 septembre, de ce grand militant wallon. Né le 18 mai 1922, Jean Van Combrugge était le fils du fondateur de l'École d'Hôtellerie de la rue Hors-Château à Liège. Après de brillantes études en philologie romane, il enseigna le latin, le français et la morale laïque, puis devint le directeur de l'Institut d'enseignement supérieur pédagogique de la Ville de Liège (rue Jonfosse), poste qu'il occupa avec brio pendant trente ans.

Pendant la seconde guerre mondiale, fidèle à ses convictions démocratiques, Jean Van Combrugge n'hésita pas à rejoindre la Résistance et s'illustra au sein de Wallonie Libre. Par la suite, véritable pilier du Mouvement wallon, il fut un membre actif de plusieurs associations culturelles : fondateur de l'asbl *Djâzans Walon*, président du conseil d'administration du Théâtre du Trianon et secrétaire de l'Association internationale pour la défense des langues et cultures menacées.

Tolérance, respect des droits de l'homme ont toujours été à la base de ses multiples activités ; dès lors, il ne fut pas étonnant de le trouver aux côtés d'André Schreurs dès le 16 juin 1993 !

Réunionniste convaincu, Jean Van Combrugge n'en a pas moins aimé sa langue wallonne dans laquelle il a traduit *La Cerisaie* de Tchekov.

La perte est immense pour le Mouvement wallon et le monde laïque liégeois. *Wallonie-France* présente à la famille de M. Van Combrugge ses plus sincères condoléances.

Laurent LERUTH.

Europe : le pari du siècle

Un pari est un risque. On peut le perdre. Il ne se joue pas à la roulette. Les joueurs se trouvent autour de la table avec des cartes différentes. Ils font le projet paradoxal qu'il n'y aura point de perdants. Mais chacun préserve au mieux, dans le court ou le long terme, son intérêt particulier. Plus ou moins conscient que l'équation est impossible, personne néanmoins ne veut quitter la table et la partie est indéfiniment prolongée. Aucun ne veut risquer de perdre son enjeu en s'en allant seul. Ils étaient d'abord six, puis douze puis quinze. D'autres avancent déjà leur chaise : ils pourraient être vingt-cinq, trente... ? ! Il n'y a pas de règle du jeu. Celle-ci se modifie au fil du temps et pourrait changer avec le nombre de partenaires.

Lorsque les six premiers pays décidèrent de s'asseoir, le 3 juin 1955 pour préparer le fameux Traité de Rome (1957), un observateur malveillant et sarcastique tint, peu avant la fin de cette première rencontre, les propos suivants : « Je quitte Messine heureux parce que, même si vous continuez la réunion, vous ne vous mettez pas d'accord ; et, même si vous vous mettez d'accord, il n'en résultera rien ; et, même s'il en résulte quelque chose, ce sera un désastre. » C'était Russell Bretherton, observateur britannique.

Deux partenaires importants s'étaient donné rendez-vous bien avant parce qu'ils s'étaient fait la guerre plusieurs fois et l'avaient perdue tour à tour : la France et l'Allemagne, l'une en 1940 et l'autre en 1945. Très tôt, le général de Gaulle et le chancelier Adenauer avaient scellé la réconciliation franco-allemande. Le premier pensait que c'était la seule manière de ne pas tomber dans la dépendance du seul vrai vainqueur de la guerre : les USA. L'autre voyait le premier pas vers la réhabilitation. Coincés entre eux, les petits pays du Benelux, ridiculisés par leur neutralité, ballotés comme fétus de paille, se joignirent à leurs voisins aussitôt suivis par l'Italie qui avait changé de camp et de régime en cours de route. C'était une association de ruinés qui jurèrent qu'on ne les y prendrait plus. La Grande-Bretagne, n'ayant pu torpiller cette première tentative de solidification continentale, demanda l'entrée. Ce qui n'avait pu être coulé de l'extérieur pouvait être dilué de l'intérieur. Par

méfiance et orgueil atavique, les Anglais ne supportent pas que le continent se cristallise en puissance. Pour eux, un marché commun n'a qu'une vertu : secouer, par la méthode de la concurrence libérale, leur appareil industriel sclérosé. Mais il ne pouvait être question ni de puissance politique ni de grandeur ni d'indépendance.

L'Europe était d'ailleurs coupée en deux par l'empire soviétique et n'avait qu'un protecteur jugé invincible : les USA. Avec presque un tiers de leur territoire occupé par l'adversaire, les Allemands ne pouvaient partager les rêves d'indépendance de De Gaulle. Les nains du Benelux se débattaient, dans la confusion, en objectifs contradictoires : cirer les bottes de l'OTAN, se proclamer fédéralistes européens tout en s'arrimant à la Grande Bretagne férocement antifédéraliste. De Gaulle voulait une Europe indépendante, mais ne voyait pas comment y parvenir en associant la France avec des satellites des USA. Maintenant que l'empire soviétique a disparu, rien n'a vraiment changé. Au contraire, délivré de la peur, on ne se hâte guère. Vingt-cinq ans après de Gaulle, on tourne toujours en rond.

Néanmoins les joueurs devenus plus nombreux semblent en avoir assez de voir éroder leur mise aux bureaux des changes et trouvent plus avisé d'essayer de troquer leurs billets multiformes en une monnaie unique. Mais celui qui s'est donné par sa discipline et son travail la monnaie la plus solide ne veut prendre de risque qu'en exigeant des partenaires une rigueur égale. La Bundesbank couve jalousement le deutsche mark. Que tout le monde se serre donc la ceinture ! Ce n'est pas évident avec les Italiens en pleine turbulence ni même avec ces Français et ces Belges (surtout les Wallons toujours à l'avant-garde !) prompts à descendre dans la rue en scandant des revendications légitimes et inaccessibles.

Pendant ce temps, l'Europe n'existe toujours pas ; elle a un Parlement énorme et faible, un Conseil des ministres qui juxtapose les intérêts nationaux, jouant à l'unanimité paralysante ou à la majorité qualifiée compliquée, une Commission multinationale composée de hauts fonctionnaires politiques mal décolorés. On ne sait trop si cette dernière est

une haute administration ou un embryon de gouvernement ; elle risque de mourir obsolète par l'élargissement à d'autres pays notamment de l'Europe centrale. L'Europe n'a pas de Président pour parler d'une seule voix, pas de diplomatie, pas d'armée. Dans ces conditions, tout ce qui la regarde lui échappe : l'Afrique va à vau-l'eau, la Méditerranée musulmane est gangrenée par le fanatisme religieux, les Balkans explosent.

On ne peut pas tenir un volant à douze, à quinze et encore moins à vingt-cinq. Si on se bouscule, un seul occupe le siège : c'est un tiers étranger à l'Europe mais plus fort que chacun des partenaires de notre continent pris séparément. Les USA restent le leader unique : il mène la guerre du Golf, force à la négociation Israéliens et Palestiniens et s'impose comme arbitre dans la guerre des Balkans. L'Europe est un arlequin qui ne parvient pas à tirer sur ses propres ficelles parce qu'elle n'a pas voulu se donner un meneur de jeu.

Les Français ont une idée simple : élire pour une durée convenable (au moins trois ans) un Président de l'Union. Faute d'oser utiliser le suffrage universel, on pourrait se contenter, dans un premier temps, de le faire élire par le Conseil des ministres ou par le Parlement ou encore par les deux. On dit que la fonction irait comme un gant à Giscard d'Estaing. Peu importe, ce n'est pas la nationalité de l'homme qui compte mais son habileté politique. On pourrait aussi bien imaginer que ce soit un Hollandais ou un Grec pourvu qu'il ait la trempe d'un de Gaulle... amendé par la finesse diplomatique.

L'Europe d'une seule voix, quel rêve ! L'embryon prendrait forme et vigueur. Tout ce qui n'est que potentialités éparses aujourd'hui pourrait se développer, délivré du carcan de l'incohérence. Ainsi dirigée, cette Europe qui s'est déchirée pendant plus de mille ans pourrait prendre de la hauteur par rapport au marché. Elle serait peut-être capable d'engendrer une deuxième renaissance, une résurrection culturelle ; elle serait pour le monde une nouvelle Grèce, un jardin d'Epicure - bouquet de nations et de régions - lieu privilégié des artistes, des sages et des dieux.

François PERIN.

La peur d'être responsables... !

C'est la courte et bonne réponse faite par un Québécois, vivant à Paris, au lendemain du référendum du 30 octobre ! Peur aussi, a-t-il ajouté, de "perdre le matériel", en d'autres mots, peur de perdre les avantages sociaux, éternel argument brandi par les conservateurs de tout poil et de partout - suivez mon regard de Wallon !

Il est, en effet indéniable que les opposants à la souveraineté de la Belle Province, ont toujours semé l'inquiétude, disant ou laissant entendre que l'indépendance serait une aventure : fuite des capitaux, pertes d'emplois, appauvrissement généralisé, etc.

Donc, d'une très courte tête (moins de 50.000 voix sur plus de 5 millions), le non l'a emporté ; sur le plan purement arithmétique, c'est indubitable, mais, lorsqu'on regarde d'un peu plus près, on s'aperçoit qu'outre un grand nombre de personnes âgées, victimes du climat délétère, ce sont surtout les anglophones et les immigrants massés à Montréal (plus de 2 millions d'habitants) qui ont fait la minuscule différence. "Battus par l'argent et les votes ethniques" a déclaré Jacques Parizeau. C'est vrai pour l'argent souvent possédé par les Canadiens anglophones de Montréal. Hélas ! Parler de "votes ethniques" a tout de suite été jugé comme un monstrueux dérapage, comme "politically no correct" !

Pourtant, Parizeau, qui a préféré démissionner de ses mandats, a raison sur le fond, n'en déplaise aux âmes sensibles. Quoique la formulation soit maladroite, il a fort bien résumé l'attitude de l'immigrant économique : fuyant la misère, il cherche

à s'intégrer dans un Canada qu'il perçoit totalement de langue anglaise, la langue du gagnant (*winner*) ; "l'ennemi" est alors celui qui veut détruire sa nouvelle patrie et ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, dans les jours précédant le référendum, nos télévisions ont montré complaisamment des Québécois, manifestement de fraîche date, qui exprimaient **en anglais** leur préférence pour le non. Ignorant tout de l'histoire du pays d'accueil, ces immigrants⁽¹⁾ ne connaissent évidemment rien des luttes des Québécois de souche pour reconquérir une dignité effacée, niée depuis plus de deux cents ans par l'Anglais dominateur. Sait-on qu'il y a à peine un quart de siècle, le Montréalais ne pouvait se faire servir dans sa ville natale lorsqu'il s'exprimait en français ? En français ou, à plus forte raison, en *joual*, parlure des petites gens humiliés ainsi tous les jours.

Alors, le nécessaire combat, intensifié par René Levesque, Félix Leclerc et des milliers de Québécois, a porté ses fruits : de 40 % au début des années 1980, on est passé à presque 50 % en 1995 et, si l'on fait abstraction des votes négatifs des Montréalais anglophones, c'est 70 % des électeurs qui ont choisi d'être maîtres chez eux ! En tout cas, ce n'est pas la peur d'être responsables qui a empêché les habitants des campagnes et des petites villes du Québec profond - là où ils se sentent fiers de leur langue et de leur culture françaises - de répondre par un oui franc et massif.

Et maintenant, la partie est-elle définitivement jouée ? Bien sûr que non puisque tous s'accordent à reconnaître que **plus rien ne sera comme avant**. Jean Chrétien, le bon apôtre fédéraliste, tend la main et parle de réconciliation. Il promet

même des réformes, mais pourra-t-il encore changer le cours des choses ? Et d'ailleurs, que n'a-t-il tenu ses promesses à temps !

Quant aux Canadiens ne chercheront-ils pas à "se venger", la peur même rétrospective étant souvent mauvaise conseillère ?

Parviendront-ils encore à considérer les Québécois comme des compatriotes à part entière avec les conséquences pratiques et psychologiques que cela peut impliquer ? On le voit, les questions ne manquent pas.

Le 30 octobre au soir⁽²⁾, le politologue québécois Richard Nadeau prédisait que, si le non l'emportait de justesse, il fallait s'attendre à ce que "le problème rebondisse" et que, **d'ici peu**, la question serait posée de nouveau.

"Il n'y a, constatait J. Parizeau, que quelques dizaines de milliers de voix d'écart et, dans un cas pareil, que fait-on ? On se crache dans les mains et on recommence !".

La lutte des Québécois ne se résume pas à la prise de parts de marché, elle est d'abord culturelle. C'est une question de dignité élémentaire.

Bonne chance donc à nos amis souverainistes et... vive le Québec libre !

Jacques LIENARD.

(1) De même, après la 2^e guerre mondiale, les immigrants du sud de l'Europe sont venus chercher un sort meilleur en Belgique et non en Wallonie, région dont ils ne connaissaient même pas l'existence.

Le point de vue, défendu ici, est aussi celui de M. A. Griotteray dans le *Figaro-Magazine* du 10 novembre avec, en prime, quelques beaux exemples de la malhonnêteté de l'Etat fédéral canadien.

(2) Au journal parlé de TV5 (18 h. 30)



SOUTIEN

100 FB

20 FF

Soutenez notre action

en achetant des vignettes

Wallonie-France

par versement sur

le compte n° 240-0786635-66

de Wallonie-France à Ougrée.

L'intendance

"Le siècle qui s'ouvre sera dominé par la question nationale, comme le XIXe siècle l'a été par la question sociale", écrivait en 1992 le sociologue Alain Touraine, fort prisé de la gauche française, dans son livre *Critique de la Modernité*. La prévision est d'une hardiesse toute relative. Chacun voit bien que le nationalisme, ou de quelque mot que l'on veuille désigner le phénomène, fuse sur toute la surface du monde, d'où les idéologies dominantes de l'après-guerre se targuaient de l'avoir banni. Mais le concept recouvre une réalité bien plus diverse que le marxisme ou le capitalisme, où l'on peut certes discerner des écoles et des cas d'application, mais qui ressortissent à des doctrines très homogènes dans le choix des explications et dans l'assignation des objectifs.

Il faut le manier en Wallonie avec un scrupule intellectuel particulier, car les Wallons, s'ils sont devenus un peuple agrégé par la langue et la culture françaises et par la conscience maintenant éveillée de leur communauté d'intérêts, ne sont pas - ou pas encore - une nation. Je ne m'accroche pas au mot et je demande au lecteur de m'en permettre l'usage par souci d'économiser les périphrases.

Aucun politologue n'hésitera à classer le Mouvement wallon dans l'abondante typologie du nationalisme, mais l'analyse ne devient opératoire que si elle en identifie les traits fondamentaux. Ceux-ci ne peuvent - cela va presque sans dire - se reconnaître sans référence aux aspirations collectives de notre peuple et l'exercice est facile. Fortement marquées par la Révolution française, les luttes ouvrières du XIX^e siècle et les deux guerres mondiales (avec une mention particulière pour la Résistance), ces aspirations reflètent une adhésion profonde au trinôme républicain de liberté, d'égalité et de fraternité. Là se trouve le pivot de leur approche des grands problèmes de société.

Or, aujourd'hui à nouveau, ces grands problèmes, les Wallons les perçoivent dans le domaine économique et social. La jointure avec la question nationale est évidente puisque les solutions proposées divergent radicalement chez nous de celles qui ont la faveur des

Flamands. Mais, si la Wallonie relativement autonome comme elle l'est maintenant, n'apporte pas une réponse satisfaisante aux interpellations d'une économie et d'un système gravement menacés, son émancipation nationale sera enrayée, que l'on en situe l'aboutissement dans l'indépendance ou dans la réunion à la France. Les fédéralistes eux-mêmes auraient tort de puiser une mélancolique consolation dans ces eaux glauques : les acquis de 1988 et de 1993 - notre plus grande percée politique depuis 1945 - seront mis en cause.

Je refuse donc pour ma part de jouer allègrement la carte du pire sur ce tapis-là. J'invite les séparatistes à prendre la mesure exacte de l'angoisse de nos compatriotes dans la conjoncture actuelle. Cet état d'esprit les détourne d'aller de l'avant (souvenons-nous que la "révolution tranquille" des Québécois s'est accomplie dans un climat d'optimisme économique et que le fraichissement de la conjoncture a fait le jeu des "fédérastes" en 1980 et même en 1995). Pire encore : il les dispose à recevoir comme vraie la propagande belge qui leur présente la Flandre, non comme un prédateur, mais comme une pourvoyeuse de subsides indispensables. Certains de nos amis rétorquent que cette erreur d'optique est également répandue en Flandre où elle favorise les forces centrifuges, ce qui nous rapproche de notre propre objectif. Je ne doute pas de la sécession dans un proche avenir mais - prenons-y garde - son prix peut en être très élevé et il le sera d'autant plus que nous nous attardons dans le *statu quo* institutionnel. Et, si ce prix est tel, nous en supporterons de dures conséquences, lorsque nous serons maîtres de nos affaires. J'entends bien qu'il est des "rattachistes" pour se réjouir qu'ainsi l'option française deviendra beaucoup plus attrayante aux yeux des Wallons démunis. Voire ! Toute question de dignité mise à part (et j'y tiens quand même), quelle serait pour la France, taradée elle-même par de grands défis à sa cohésion sociale, la séduction d'une Wallonie en guenilles ? Qui sait si la détresse ne mènera pas notre peuple à des égarements imprévisibles à ce jour ?

Il me paraît donc impensable que le séparatisme contemple de haut et de loin la situation que nous fait la Belgique. Entrons au contraire dans la mêlée !

Comme nous l'avions prévu, le tout jeune fédéralisme est déjà en proie à une usure accélérée. Qui évoque encore, sinon les historiens, les espoirs démesurés qu'il suscitait dans les décennies '60, '70 et '80 ? Il n'a été que ce qu'il pouvait être : une étape, importante certes puisque l'accumulation des contraintes a empêché de la brûler, mais seulement une étape sur une route où il est dangereux de musarder. Actuellement, les dirigeants wallons n'ont plus d'autre argument pour le justifier que la défense de la Sécurité sociale, dernier élément du patrimoine belgeois dont la Wallonie tire plus de profit que la Flandre. Ils jouent là sur des cordes sensibles ! Pour des raisons objectives et aussi par la mémoire à vif de leur passé, les Wallons considèrent la protection sociale comme un héritage sacré de leurs sacrifices depuis 1789, une projection toute française qu'ils se font du rôle de l'Etat et un enjeu d'avenir primordial. Mais il appartient aux séparatistes de leur faire comprendre qu'ils sont en train de l'acheter plusieurs fois et qu'ils la perdront graduellement en restant belges.

Faute d'avoir obtenu tout de suite la scission du système, la droite flamande, - mais la gauche, au-delà de déclarations très générales, est très équivoque sur la question -, a déjà imposé la fin des "transferts anormaux", le bétonnement des budgets globaux et l'érosion des prestations. Le C.V.P. pousse maintenant à la privatisation de secteurs entiers... au nom de l'Europe - nous allons en dire un mot ! De fait, quand la Sécurité sociale sera devenue une affaire d'assurances individuelles, le problème communautaire qu'elle pose aura disparu ! Pour ajourner le dénouement, ses alliés francophones consentent à la mainmise flamande sur les entreprises publiques, une manne de commandes et d'emplois pour l'économie du nord en attendant qu'elles soient aussi "splittées" (comme disent les belgicains), sur la politique étrangère (notons aussi que la Belgique ne parle plus le français, mais l'anglais à l'extérieur, ce qui

n'est pas neutre en termes d'emplois), sur la politique financière et très généralement sur toutes les nominations stratégiques dans le royaume. Ils cherchent de nouvelles concessions à faire sans trop déroger à Bruxelles dont la conquête se poursuit méthodiquement. Tout se passe comme s'ils avaient au fond d'eux-mêmes renoncé à la délivrance de Fouron. Donneront-ils de nouvelles «faciliteiten» aux Thiois à Commines, à Mouscron, à Flobecq ou à Enghien ? Ce serait bien en vain, car la Flandre ne sera jamais rassasiée. Avalerait-elle la Wallonie toute entière, elle guignera vers le nord de la France, comme le fait déjà le *Vlaams Blok*, mais pas lui seulement ! Il faut, paraît-il, gagner du temps, mais, encore une fois, à quel prix ? Tous les experts, même flamands, sont d'accord : l'écart des dépenses sociales entre les Régions se réduit rapidement et, dans quinze ou vingt ans, le rapport des faiblesses... sera renversé. Faut-il donc que la Wallonie craigne d'alourdir un peu ce fardeau si elle récupère tout le reste ?

Car il y a bien autre chose que les chocs frontaux entre le nord et le sud dans le "machin" qui a nom Belgique. L'hégémonie flamande nous soumet à une gestion néo-libérale - prière de ne pas confondre cette conception ultra-réactionnaire d'abandon aux forces déchaînées de la haute finance internationale avec le libéralisme classique qui prône la transparence des marchés et l'égalité des conditions de la concurrence pour tous les opérateurs). L'austérité n'est pas neutre : elle renforce le commerce extérieur flamand, appuyé sur un secteur de pointe plus consistant qu'en Wallonie ; chez nous au contraire, elle est dévastatrice pour des structures vieillies et des populations qui portent encore les cicatrices d'un dur passé industriel et minier. Elle fait avorter en outre le développement d'entreprises modernes.

Tout cela s'inscrit, par conviction ou par prétexte, dans une politique européenne funeste qui n'est d'ailleurs même plus européenne, mais mondialiste comme l'ont encore montré récemment les louches défaillances de la Commission Delors dans les dernières négociations du G.A.T.T. Si nous ne réagissons pas, les dispositions monétaires du Traité de Maastricht (les fameux 3 % de M. Dehaene) vont achever de nous ruiner. Les banques centrales sont

déjà devenues indépendantes des Etats ; en 1999, nous serons pratiquement gouvernés par un Institut qui en sera l'émanation et n'aura d'autre préoccupation que l'orthodoxie monétaire. Alors que la Wallonie a désespérément besoin d'une synergie planifiée entre ses autorités et les producteurs privés, qu'elle n'a pas assez d'instruments pour attirer suffisamment de capitaux et qu'elle a donc besoin, non par radotage idéologique mais par nécessité, d'initiative publique, les pouvoirs d'intervention de son Etat en devenant - comme ceux des autres Etats - sont réduits à leur plus simple expression. Et tout cela pour quoi ? Pour l'Europe ? Allons donc ! On l'ouvre sans réciprocité vraie aux exportateurs américains et japonais. En ex-Yougoslavie, l'Union européenne nous a brouillé avec nos vieux alliés serbes et a été tellement défaillante qu'il a fallu que les Etats-Unis montent au filet pour arbitrer la partie.

Brochant sur le tout, l'accrochage du franc belge au mark propulse nos entreprises dans la stratosphère d'une monnaie forte (comme vient de l'exposer le brillant chroniqueur financier de *République*) où la plupart n'arrivent plus à respirer, tandis que d'autres pays, plus malins, n'hésitent pas à manipuler leurs devises. Bien sûr, il n'y a plus d'inflation - et qu'on ne suppose pas que j'en souhaite ! -, mais il y a de la misère, de l'affaiblissement, du désespoir et de l'insécurité. Voilà pourquoi la vraie libération de la Wallonie sera aussi une révolution contre la pensée unique du Système belge. Le coup est plus que jouable et il aura des admirateurs. Les Danois ont eu l'intelligence d'exiger l'accommodement du traité de Maastricht à leur sauce ? Sont-ils une grande puissance ? Il suffit d'être énergique dans la lucidité. Les opinions publiques sont en train de se déprendre des illusions entretenues par de redoutables officines. Il ne faudrait plus grand chose pour que la France changeât de cap. Quel mérite acquerrait le Wallon en lui montrant l'exemple !

Et surtout, ne nous laissons pas dire que nous sommes "contre l'Europe". Nous sommes de tout coeur pour l'Europe, mais pour l'Europe européenne que voulait le général de Gaulle, parce que, si elle n'est pas telle, elle n'est plus l'Europe !

Nous sommes pour l'Europe fondée sur les nations et non sur les flux monétaires. Nous sommes pour

l'Europe du contrôle démocratique et non pour celle des conseils d'administration qui font leur métier mais qui n'ont pas pour mission de régir les peuples.

Nous sommes donc pour une Europe modelée par les valeurs françaises et ces valeurs-là parlent à tous les hommes depuis la prise de la Bastille.

Jacques ROGISSART.

La Boutique de Wallonie-France

On peut se procurer :

- de la documentation sur le Mouvement
- d'anciens numéros de *Wallonie-France*
50 FB ou 10 FF
- des épinglettes
50 FB ou 10 FF
- des vignettes *Wallonie-France*
100 FB ou 20 FF
- des autocollants «La solution : la Wallonie avec la France»
10 FB ou 2 FF



en s'adressant à :

- M. Laurent LERUTH,
1, rue de Pitteurs
4020 Liège
Tél. : **041/42.10.90**

OU

- M. Raymond SALOMON,
53, avenue du Beau-Site
4102 Ougrée
Tél. : **041/36.29.09**

Libre propos :

Dans notre numéro précédent de septembre/octobre, nous avons publié la première partie de l'article de **M. Charles Cotel**, Professeur à l'Université d'Artois; nos lecteurs en trouveront la seconde partie ci-dessous.

L'école républicaine : les risques de l'amnésie ?

II. POUR LA LECTURE DIAGNOSTIQUE DE L'IDEE D'ECOLE AUJOURD'HUI

Notre détour par Condorcet explique la cohérence théorique et pratique de l'Ecole de la Troisième République mais aussi sa fragilité initiale (comme le souligne Bernard Bourgeois dans son intervention⁽¹¹⁾); mais dès J. Ferry l'unité des principes et des problèmes est-elle pleinement reconnue et respectée ? Chacun des principes républicains doit être constamment relié à un problème éthique ou épistémologique à résoudre : ainsi c'est à la communauté académique et scientifique de préciser le statut de l'élémentarité dans les disciplines scolaires. Cet effort de cohérence globale est présent chez Condorcet mais nous semble méconnu dès 1795, par Daunou qui n'établit plus de lien entre l'Esquisse et l'œuvre sur l'Instruction publique par exemple; cette méconnaissance se retrouve chez J. Ferry et s'accroît avec l'idéologie de l'"Ecole nouvelle" qui marque une "pédagogisation intégrale" de l'enseignement public; cette pédagogisation est contemporaine de l'amnésie de l'idée d'Instruction publique : n'est-elle pas **par elle-même** l'amnésie dont nous parlons ? On pourrait expliquer ainsi le changement de nom du Ministre en 1932... période où triomphe "l'Ecole nouvelle" ? **D'où l'acharnement à vouloir "faire moderne et nouveau"** (voir plus loin le propos de K. Jaspers). Sur ce point nous partageons les analyses de J. Muglioni selon lesquelles **la pédagogie est actuellement le principal obstacle à l'enseignement**. Autre indice de cette amnésie : **la quasi disparition de l'éducation civique et morale dans l'enseignement public et la formation des maîtres** alors que cette discipline est au cœur de l'Ecole républicaine et assure un lien entre l'Ecole et la République. Nouvel indice, le hiatus entre les Académies et l'Ecole : les Académies ne

sont actuellement consultées qu'après coup dans l'élaboration des programmes scolaires ou dans la formation des maîtres; en revanche dans la synthèse condorcétienne, la Société nationale des sciences et des arts, présentée dans le *Rapport de 1792* et regroupant les plus savants, organise l'enseignement : aujourd'hui rien de tel; précisons que le rôle de cette Société est de vérifier la cohérence de l'enseignement et d'en préserver l'indépendance contre les cléricatismes politiques ou religieux. Cette appropriation partielle de l'héritage révolutionnaire de la Convention explique la fragilité et parfois la pauvreté théorique de la synthèse de J. Ferry; un point reste obscur : comment expliquer l'admirable succès pratique de l'Ecole publique durant la Troisième République ? Mais il n'en demeure pas moins que l'Ecole républicaine en s'appliquant réellement dans les faits a pu omettre certains éléments constitutifs de la théorie initiale, fragilisant ainsi par avance l'édifice. On comprend mieux pourquoi certains jettent le bébé avec l'eau du bain. Pour préciser notre pensée, nous prendrons le principe de laïcité dont la Troisième République ne présente qu'une analyse partielle, courant ainsi le risque de multiplier les contresens :

- a) réduction du cléricanisme au seul cléricanisme religieux;
- b) oubli du lien entre la nécessaire laïcité de la République et celle de l'Ecole;
- c) enfin, avatar plus actuel, réduction "financiariste" de l'idéal laïc.

Or dans la synthèse initiale, le principe de laïcité est inséparable des autres principes : une Ecole laïque doit être égale pour tous et élémentaire; faut-il ici préciser que la confusion actuelle du concept de laïcité est strictement contemporaine de l'oubli du caractère élémentaire de l'enseignement (le terme "élémentaire" a disparu des textes officiels depuis des annales et le "cours élémentaire" n'existe plus; or

l'élémentarité d'un enseignement fondé en raison n'est-elle pas une garantie de l'idéal laïc ?). De plus, l'Instruction publique doit être maintenue à l'abri de toute influence gouvernementale et politique en général. Cependant dans le même temps, les principes de l'Ecole républicaine, dûment trahis et oubliés dans les faits, sont encore proclamés voire défendus... la main sur le cœur; comment expliquer ce paradoxe ? Un principe peut-il au même moment être **oublié et célébré** ? C'est C. Péguy qui analyse le mieux les processus rhétoriques expliquant ce paradoxe; deux termes précis sont utilisés par lui, tout d'abord l'"*orléanisme*", terme utilisé en 1913 dans *L'Argent* pour caractériser le processus par lequel la République se caricaturerait elle-même en trahissant ses propres principes tout en les proclamant; le second terme, la "*propagandisation*" apparaissant dans un texte du 26 janvier 1901, *Pour moi*, désigne la logique par laquelle se met en place cet "orléanisme" des esprits; le commentaire du roman d'A. Lavergne *Jean Coste* rédigé en 1894-1895, permet à C. Péguy de comprendre comment ce processus de propagandisation s'applique à l'Ecole républicaine. Dans ce roman, un instituteur public, dans l'indifférence de tous, s'enfonce dans la misère la plus noire en le cachant le plus possible; en faisant classe il fait semblant de ne pas être pauvre et défend les valeurs républicaines d'égalité et de solidarité - sa "pédagogie" par elle-même occulte ses vraies conditions d'existence et dénie le décalage entre la réalité subie et les valeurs proclamées. On voit l'extrême intérêt des vues de C. Péguy qui saisisait par quel biais une institution s'oublie tout en prétendant rester fidèle à elle-même; nous serions ici près de répondre à nos paradoxes initiaux : c'est la défense partielle, orientée et "propagandiste" de l'Ecole républicaine qui en organiserait l'amnésie, sur le modèle de l'orléanisme politique qui,

historiquement, prétend prolonger la monarchie mais pour mieux la trahir. La propagandisation serait la méthode de l'orléanisme des esprits, voire des institutions (d'où l'expression "orléanisme de la République"). Face à cette perte quasi volontaire de soi, C. Péguy voit deux issues :

- a) Une anamnèse généralisée : une de nos citations liminaires peut être maintenant complétée; avant de recommander aux instituteurs l'enseignement élémentaire de la règle de trois, il précise : "Que chacun regarde son être et redescende un peu dans sa mémoire". Dans cette anamnèse l'Ecole a un rôle éminent à jouer, car il faut à l'école parler de l'histoire de l'Ecole. L'histoire de l'institution scolaire est une discipline essentielle de la formation des maîtres car, comme le souligne G. Compayré dans son *Histoire de la pédagogie* : "Il n'y a pas jusqu'aux chimères et aux erreurs pédagogiques de nos devanciers qu'il ne soit profitable d'étudier. Ce sont en effet autant d'expériences marquées qui contribuent aux progrès de nos méthodes en nous avertissant des écueils qu'il convient d'éviter" ⁽¹²⁾
- b) deuxième voie : la dépropagandisation généralisée. L'orléanisme de l'Ecole républicaine n'est possible que parce que sa défense serait en même temps son occultation; dans le texte de 1901, déjà mentionné ⁽¹³⁾, C. Péguy présente ainsi ce processus de propagandisation : "La propagandisation est une forme de conquête, (...) une forme de l'acquisition, de l'appropriation. [La propagande] suppose un propagandeur qui sait; les propagandables, c'est tous ceux qui ne savent pas. Pour les enseigner, il transforme - sans les déformer - les réalités. Il masque certains faits, certains hommes, certains événements, certaines idées, certaines images (...). Il introduit certains jeux de lumières. Il dispose, propose et compose les plans. Il ordonne les perspectives. Il distribue, produit et contribue à répartir les couleurs. Il obtient ainsi un tableau commode. Le peuple voit ce qu'il veut et ne voit pas ce qu'on ne veut pas". Dans ces lignes saisissantes, Péguy ne nous met-il pas sur la voie ?

Une question nouvelle surgit : comment repérer les processus de propagandisation à l'oeuvre dans les dis-

cours sur l'Ecole aujourd'hui ? Les hommes, les faits, les principes doivent être rappelés, comme nous y invitait notre précédente partie. Il nous faut désormais compléter notre analyse en voyant comment la "langue pédagogique" actuelle organise cette amnésie de l'Ecole républicaine - mais cette tâche est immense, il n'est ici question que d'un simple programme de travail; cependant certains processus généraux sont identifiables et nous indiqueraient comment sortir du "paradoxe de l'amnésique".

En plus de l'analyse de la "propagandisation" selon C. Péguy, il convient de recourir à la théorie de la flatterie du *Gorgias* où Platon explique comment le sophiste parvient à mimer la santé de l'âme et du corps pour tromper. Comme le sophiste, le "propagandeur", le "spécialiste de l'éducation" va garder les formes, impressionner par son vocabulaire et son discours; cette mimétique trompeuse triomphe dans trois illusions qui constituent pour beaucoup des évidences et comme l'air qu'ils respirent :

- a) L'école ne serait plus un lieu où l'on apprend mais un lieu où l'on apprend à apprendre; c'est l'illusion formaliste ou méthodologiste du pédagogisme contemporain; cette illusion dissout l'exigence d'élémentarité de l'enseignement et perd de vue le problème de l'articulation de la volonté générale et de la raison commune dans l'exercice de souveraineté démocratique; pour la tradition républicaine, le progrès des lumières politiques est inséparable du progrès des lumières générales.
- b) Enseigner serait une science aussi rigoureuse que le contenu même de l'enseignement; c'est l'illusion pédagogique qui isole l'enseignement de ce qui est enseigné; là encore l'élémentarité des savoirs scolaires est marginalisée, l'essentiel se passerait "du côté" de l'élève qu'il convient de mettre "au centre" de l'Ecole (voir plus loin les remarques de K. Jaspers). On va jusqu'à proposer des classifications exotiques pour "différencier" les élèves (les "visuels" et les "auditifs", etc.). L'unité et la rigueur des savoirs se dissolvent dans une fureur de l'évaluation pour l'évaluation.
- c) Enfin, ce serait à la puissance gouvernementale et ministérielle de

décider ce qui doit être enseigné et de "conseiller" les meilleures méthodes par le truchement des inspecteurs que le ministre peut nommer directement. C'est l'illusion ministérielle, déjà dénoncée par A. Comte en 1826 et dont Condorcet nous avertit sans cesse.

La combinaison de ces illusions précipiterait la "propagandisation" de l'Ecole républicaine en la rendant officielle : le ministère lui-même devenant le "propagandeur", surtout si sur le plan politique voire médiatique devait se mettre en place une "panthéonisation" des fondateurs de l'Ecole républicaine : l'orléanisme de l'Ecole républicaine comme celui de la République seraient à leur comble.

Pris dans ces illusions, beaucoup sont victimes du discours pédagogique dominant qui les enjolive sans cesse. Quatre procédés peuvent être repérés dans ce discours rhétorique et propagandiste :

- a) Le nettoyage par le vide : on supprime délibérément des termes jugés "vieillots"; c'est la fureur rénovatrice qui ne veut plus entendre parler de certaines méthodes dites "traditionnelles" : ainsi les cours magistraux - opportunément confondus avec les cours *ex cathedra* - sont prohibés, une idéologie de préceptat privé peut se mettre en place sous le prétexte de "différencier la pédagogie". Plus grave, le concept d'élémentarité, dont Condorcet démontre l'importance, est tout simplement et officiellement gommé (par exemple dans le référentiel consacré aux professeurs des écoles datant de décembre 1993), alors que se répand à l'envi la notion très confuse d'"apprentissage fondamental".
- b) Le règne des tautologies consensuelles : c'est le triomphe des formules creuses qui semblent faire sens mais sèment la confusion sur la mission d'instruction de l'Ecole - "mettre les élèves au coeur des apprentissages", "suivre le rythme d'apprentissage de chaque enfant", "s'occuper des élèves en difficulté", "l'Ecole doit s'adapter à la société", etc. A travers ces pieuses intentions, l'essentiel peut être oublié en toute bonne conscience et au

détriment des élèves. Le règne des slogans diffère l'analyse et le respect des principes et des problèmes fondamentaux à résoudre dans une République : la pédagogisation est la condition d'une "dépolitisation" des débats sur l'École, tout devenant "éducatif".

- c) Le recours généralisé à la parataxe : la juxtaposition des notions vaut explication; ainsi on dira que l'École doit instruire et éduquer et cela dispensera de fonder l'articulation voire la hiérarchie entre ces deux concepts. De même, on parlera de "groupe-classe", ce qui dispense de se demander si une classe est... un groupe; de la même façon, on pourrait critiquer les notions de "parent d'élève", de "pédagogie différenciée", d'"évaluation formative", de "service public d'éducation", ou encore de "projet d'école" et de "zone d'éducation prioritaire" (alors que chaque école au regard des principes républicains est exactement semblable à toutes les autres du point de vue des programmes et des obligations). Citons encore l'expression "professeur d'école" qui permet d'esquiver le problème de la polyvalence du maître du premier degré. Dans tous ces cas, pour différer l'analyse et ne pas voir l'exigence des principes, on construit des formules qui semblent faire sens mais s'inscrivent dans un vrai catéchisme présupposant une foi (il est à noter que bon nombre de formules pédagogiques actuelles ont volontiers une origine quasi religieuse : "communauté scolaire", "être proche des élèves", etc.); ou bien on ajoute un terme à un autre pour "anesthésier" philosophiquement ou politiquement le premier : "laïcité ouverte", "laïcité plurielle", "projet d'école", "éducation nationale", "professeur d'école", etc.
- d) La substitution mimétique généralisée : c'est le procédé le plus subtil et le plus difficile à dénoncer; on prétend ici "simplement" expliciter ou moderniser, on souhaite préciser et non faire oublier; on prétend respecter, mais pour mieux orienter. En fait nous sommes au cœur de la propagandisation dont parlait C. Péguy. On rebaptise tous les termes à l'infini pour "mieux coller aux réalités ou aux évolutions des nouveaux publics de l'École" : le

"projet d'établissement" remplace le programme national, les "apprentissages fondamentaux", les savoirs élémentaires, l'"accueil des différences", l'apprentissage des lois, l'"environnement" prétend éclairer le patrimoine, la "communication", l'enseignement, les "référentiels"... les références. De sorte que beaucoup de républicains sincères parlent au quotidien de l'École avec une langue qui pourrait bien les éloigner de la tradition authentique de l'École républicaine. "On a touché aux mots" écrit Mallarmé, tandis que Flaubert, caustique, précise, dans *Bouvard et Pécuchet* : "Ils inventaient [des noms] afin de garder leur prestige"... C'est Platon, dans le *Gorgias*⁽¹⁴⁾, qui présente la flatterie comme un "empirisme" et une "routine" qui "vise l'agréable sans souci du meilleur (...). Or pour moi je ne donne pas le nom d'art à une pratique sans raison"⁽¹⁵⁾.

Dans les faits, cette propagandisation des discours sur l'École produit des contradictions et le sentiment de l'arbitraire et de l'injustice, discrédite l'École publique et accélère les dérèglements de l'institution (remise en cause du caractère national des concours de recrutement ou concurrence entre les établissements, par exemple). Devant cette menace de dépossession de soi de l'École républicaine, trois solutions se présentent :

- S'installer dans l'esthétique de la nostalgie, de la *vetustas*; ici un J. Ferry très hagiographique est souvent sollicité.
- L'activisme alarmiste qui n'est souvent pas compris, tant est prégnant l'orléanisme des esprits et des discours ("ça va mal... parce que vous dites que ça va mal").
- L'anamnèse à long terme et instruite de l'École républicaine - dont le présent colloque procède fort judicieusement. Cette troisième voie philosophique, est la seule constructive parce qu'au-delà des caricatures et des polémiques elle anticipe sur les risques et fait des erreurs passées une série de prises de conscience; elle arme les courages et nourrit la patience; elle fait sentir la valeur de la fidélité aux principes et elle autorise une prudente réflexion prospective.

III. EN CONCLUSION : UNE PRUDENTE REFLEXION PROSPECTIVE SUR L'IDEE D'ECOLE AUJOURD'HUI

Devant les risques d'amnésie que nous ferait courir les approches propagandistes de l'idée d'École, que faire ? Deux réponses sont possibles :

- Envisager ce qui se passerait si cette amnésie devait s'aggraver et devenir complète. K. Jaspers peut nous aider sur ce point.
- Formuler avec prudence quelques propositions claires pour tenter de "peser sur les choses".

1) En 1931, un texte saisissant de K. Jaspers

En 1931, dans le contexte politique que l'on imagine, K. Jaspers, quelques années avant Husserl et H. Arendt, manifeste son inquiétude philosophique et politique dans un texte, *Die geistige Situation der Zeit*. Dans la seconde partie de l'ouvrage⁽¹⁶⁾, K. Jaspers envisage ce qui se passerait si l'École et l'éducation en général perdaient totalement conscience de leurs missions; on comprend l'intérêt de ces pages qui ne présentent plus le **processus** de l'amnésie, comme C. Péguy, mais les effets à long terme de l'amnésie.

K. Jaspers commence par donner quelques définitions générales : l'éducation "fait participer l'individu dans son être propre à la connaissance de la totalité".⁽¹⁷⁾ Cependant cette conscience de la totalité peut devenir problématique et c'est le cas avec le "totalitarisme" qui leurre les citoyens sur l'unité politique et culturelle; dès lors l'inquiétude s'empare des esprits qui confondent la perception de la totalité fictive (imposée par l'idéologie politique et gouvernementale dominante) et le souvenir lacunaire de la totalité traditionnelle et substantielle provenant de la culture (*Bildung*). Deux tentations apparaissent : le repli sur le passé ou le rejet de la tradition dans une fuite en avant vers ce qui est ou semble "nouveau"; on va flatter la jeunesse qui vaut dès lors comme un absolu; l'École ne transmet plus rien mais **occupe et anime**; les élèves deviennent des **jeunes**; K. Jaspers précise : "Mais lorsque l'éducation se

désagrège, la jeunesse commence à compter pour elle-même. On attend même d'elle ce qui est déjà perdu. On la pousse à s'éprouver comme origine. *Les enfants eux-mêmes doivent participer à l'organisation de l'école*" (18)

Un discours "jeuniste" se met en place en même temps qu'une fuite en avant dans la rénovation pour la rénovation; l'auteur poursuit : "L'inquiétude contemporaine à l'égard de l'éducation se manifeste dans l'intensité des efforts pédagogiques que l'on déploie en ordre dispersé - *faute d'une idée unificatrice* - dans l'immense littérature que l'on publie chaque année sur la question, dans le perfectionnement que l'on apporte sans cesse à l'art didactique. (...) On multiplie les essais, on modifie continuellement les contenus, les buts, les méthodes". (19)

L'idée unificatrice dont il est ici question est ce que nous appelons "idée d'École" depuis le début.

Quand la génération adulte n'assume plus sa culture ni son monde, elle renonce à éduquer et à instruire et se tourne vers les "jeunes" en attendant tout d'eux. L'amnésie de l'idée d'École devient un oubli généralisé : "l'échec de l'éducation serait l'échec de l'homme". On saisit mieux l'origine de cette valorisation de l'"éducatif", contemporaine de la méconnaissance des textes fondateurs et des analyses inaugurales de l'École républicaine; historiquement, le triomphe du "pédagogisme", du "jeunisme", et la valorisation de l'"éducatif" sont à penser comme des conditions de possibilité d'une amnésie de l'École républicaine : depuis les années 1930, la tradition de l'École républicaine ne cesse d'être méconnue et caricaturée; il n'est que de voir les réactions provoquées par le terme "instruction publique" aujourd'hui et les contresens autour des idées de "savoir scolaire élémentaire" de "savoir encyclopédique", de "culture générale" ou de "culture classique gréco-latine".

Dans ses formules, K. Jaspers renoue avec la perspicacité socratique : pour ne plus instruire et ne plus rendre les enfants critiques, on flatte la jeunesse, on pactise avec l'ignorance rebaptisée "spontanéité", on transige, on veut "faire moderne". Cependant, en 1931, ces lignes valent comme un avertissement car le pire semblait encore évitable. C'est, pour nous, la leçon de ce texte; car lorsque l'École renonce à

elle-même, c'est un monde qui prend le risque de se perdre; en France ce risque se redouble car la République tisse un lien nécessaire avec l'École, comme le démontre Condorcet. L'amnésie de l'École républicaine par sa propagandisation pédagogue serait ainsi à la fois la cause et l'effet de l'orléanisation de la République, comme le pressent C. Péguy. Le travail critique d'anamnèse doit donc être théorique mais aussi pratique et institutionnel. C'est en prenant en compte l'ampleur de la tâche et sa difficulté que nous risquons quelques propositions, en suivant le conseil de Condorcet : "Faire l'histoire de nos erreurs à partir de notre ignorance première" et contribuer peut-être à la nécessaire généalogie d'une amnésie.

2) Quelques propositions

L'avertissement de K. Jaspers nous incite à passer du constat à la prise de position, tant les risques de dérives pédagogue, puérocriste ou "jeuniste" nous semblent grands aujourd'hui dans les débats sur l'École. Ne conviendrait-il pas :

- a) de faire connaître sans cesse d'avantage la "bibliothèque républicaine", véritable mémoire de l'École républicaine, afin de travailler à son histoire critique, comme C. Nicolet a pu le faire pour l'idée de République.
- b) d'entreprendre une vraie critique systématique du pédagogisme considéré comme **montage idéologique et rhétorique** et non comme terme polémique.
- c) d'élargir le débat philosophique et institutionnel sur la formation des maîtres, qui est trop souvent le terrain d'expérimentation de la propagande pédagogique voire ministérielle.
- d) de demander la création d'un organisme indépendant patronné par les Académies, comme le suggérait déjà Condorcet, (la Société nationale des sciences et des arts); protégé des modes pédagogiques et de tentations électoralistes, cet organisme veillerait à la qualité et à la rigueur de l'enseignement.
- e) d'engager une réflexion théorique de longue haleine sur la crise de l'élémentarité et de la transmission des savoirs et pour cela tout faire pour rapprocher les communautés philosophique, scientifique et académi-

que dont l'harmonie, durant la Révolution, présida à la naissance de l'École républicaine.

Mais ces mesures n'auront de sens que si les citoyens s'emparent de cette question et prennent conscience des enjeux; car faire mémoire c'est aussi combattre la résignation; c'est le sens de ces lignes qui concluent, en 1791, le *Premier Mémoire sur l'Instruction publique* de Condorcet : "Généreux amis de l'égalité, de la liberté, réunissez-vous pour obtenir de la puissance publique une instruction qui rende la raison populaire ou craignez de perdre bientôt le fruit de vos nobles efforts. N'oubliez pas que les lois les mieux combinées puissent faire d'un ignorant l'égal de l'homme habile et rendre libre celui qui est esclave des préjugés".

Charles COUTEL,
Université d'Artois.

(11) Dans son exposé, Bernard Bourgeois nous montre précisément que, dès sa fondation effective, l'École de la Troisième République aurait connu sa future dégradation; nous partageons cette analyse avec, peut-être une réserve : cette fragilité théorique initiale ne serait-elle pas causée par la reprise partielle de l'héritage révolutionnaire et notamment condorcétien ?

(12) Paris, Delaplane 1897 page XIV.

(13) Edition Gallimard, la Pléiade tome 1, pages 678 et 679.

(14) 462 a.

(15) 465 a.

(16) *La situation spirituelle de notre temps*, traduit en 1951 par J. Ladrière et W. Biemel chez Desclée de Brouwer (pages 120 à 126).

(17) *ib.* page 120.

(18) *ib.* page 122, souligné par nous.

(19) *ib.* pages 121 et 122, souligné par nous.

Par Janos Molnar, directeur
du *Nouveau Lycée*, collaborateur
de plusieurs revues

ELLIPSES

avec une préface
de J.R. FAGACHE

Rens. : *Le Nouveau Lycée*
10-12, rue Fossés
Saint-Jacques
Paris 75005
(55 FF)

Au nord, il y a toujours du nouveau...

Dans *De Standaard* du 2 février 1995, Marcel Gunst explique l'impérieuse nécessité pour la Flandre de se créer une diplomatie propre. Les Flamands, en poste dans la Carrière, ont la stricte obligation d'utiliser le néerlandais où c'est possible et l'anglais, qui est la langue mondiale, partout ailleurs. En effet, dit M. Gunst, "l'image incorrecte des Flamands à l'étranger, image francophone, francophile, tournée vers la France, latine, doit être effacée" (*Het onjuiste Frans-talige, Fransgezinde, Fransgerichte en Latijnse imago van de Vlamingen in het buitenland dient afgeschud* : phrase mise en exergue par *De Standaard* (1)). Il leur faut donc préserver leur identité néerlandophone et, dans ce but, collaborer avec les Pays-Bas et adhérer aux positions fermes des pays scandinaves.

Une première ligne de force concerne l'aide au développement qui, en priorité, doit aller aux territoires pratiquant le néerlandais ou l'afrikaans. Ainsi, l'aide aux pays en voie de développement francophones doit être évitée, car celle-ci renforce la politique extérieure de la France (... *want dat versterkt er Frankrijks beleid*); bien sûr, la même réserve est de rigueur vis-à-vis du Rwanda, du Burundi et du Zaïre.

Autre ligne de force : insister sur la démocratie et les droits de l'homme - cela rassure ! - "avec une attention particulière pour le droit à l'auto-détermination. La Flandre doit oser" (*Vlaanderen moet durven*). Elle doit notamment avoir ses propres postes diplomatiques dans les 180 capitales des pays actuels.

Cette ferme position aidera sans doute les nostalgiques de la *België* à comprendre que la Flandre est déjà une nation, d'autant que la précision n'est pas inutile : M. Marcel Gunst est un diplomate et travaille au ministère des Affaires étrangères de la Belgique ou, faut-il dire déjà, de la Flandre !

Encore dans *De Standaard*, mais cette fois du 7 octobre, Manu Ruys, l'ex-éditorialiste bien connu de ce journal (2), remarque que beaucoup d'hommes politiques wallons aiment à parler de loyauté fédérale pour, en



Aux dernières nouvelles, on ne sait toujours pas qui est le vrai Monsieur Loyal du Belgium Circus.

réalité, ne pas la vouloir. Ainsi, rappelle-t-il, la préférence donnée aux bus Renault au détriment des bus Van Hool, belle illustration de la perfidie wallonne !

Alors que la Wallonie est bien la région la plus faible du pays et a un besoin pressant d'argent, ses politiciens, feignant l'amabilité, se refusent constamment à rencontrer les justes desiderata des Flamands. Face à l'égoïsme des Wallons, - pourtant si gentils en Ardennes, admet Manu Ruys -, les politiciens flamands réagissent beaucoup trop mollement : "Face à une Wallonie qui élabore ses positions avec le discret soutien de la France, déplore le Manu, il y a une Flandre résignée et divisée - Lecteurs, à vos mouchoirs ! - (car) la Wallonie serre les rangs - où ça ? - et se prépare pour la prochaine victoire".

Comme on le voit, la confiance règne partout et le citoyen *lambda* se demande de plus en plus combien de temps encore un Etat belge, bâti sur le sable, pourra subsister.

En tout cas, la plainte déchirante de M. Manu Ruys regonflera nos braves et loyaux fédéralistes de Wallonie, qui ne se savaient pas si costauds. C'est toujours ça de gagné !

☆☆☆

Mirage !

Le 23 novembre, le Premier ministre israélien, Shimon Perès, reçu à

Bruxelles par son collègue Jean-Luc Dehaene, parle des Wallons et des Flamins (*sic*). Face aux journalistes, il estime que le système fédéral belge est un modèle digne de l'exportation.

Il doit s'agir d'une pure formulation diplomatique, car, sur le fond, on peut douter que le "modèle" en question puisse aider au rapprochement des Israéliens et des Palestiniens. Attention donc, MM Perès et Arafat, le fédéralisme belge pourrait bien n'être qu'un mirage !

(1) Le texte néerlandais est à la disposition du lecteur.

(2) La traduction française de cet article est parue dans *République* (octobre/novembre 1995). Rens. : 4, rue du Bois de l'Ecluse - 7830 Graty

Erratum :

Le fort de la Chartreuse

Dans le numéro précédent de *Wallonie-France*, une coquille a rendu inintelligible le paragraphe décrivant le financement de la barrière de forteresses édifée dans les Pays-Bas dès 1816. Il fallait lire :

"Ajoutons que la construction du fort de la Chartreuse entraîna la dépense de 2 millions 684.000 florins (5 millions 663.325 francs-or). Quant à l'ensemble (21 places fortes d'Ostende à Liège sans compter Luxembourg), il coûta la bagatelle de 86.223.366 florins (181 millions 931.240 francs-or) payés comme suit : 48 millions de francs par un subside britannique (en réalité, c'est un dédommagement octroyé aux Néerlandais pour la perte de certaines colonies "reprises" par les Anglais), presque 74 millions 500.000 francs venus des poches des bons et loyaux (?) sujets de Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas, et enfin 60 millions pris sur les 600 millions de dommages de guerre réclamés à la France par les vainqueurs.

J. LIENARD

Commémoration du Congrès national wallon de 1945

La seconde guerre mondiale est à peine terminée que plus de mille Wallons se réunissent à Liège les 20 et 21 octobre. Préparé déjà dans la clandestinité, ce congrès aura un énorme retentissement, mais, cinquante ans plus tard, il faut hélas ! constater que son souvenir s'est estompé.

C'est pourquoi diverses manifestations, voulues par le **Gouvernement wallon**, ont été notamment réalisées par l'**Institut Jules Destrée**.

Le Coup de semonce est une pièce écrite par Jean Louvet qui a cherché, non seulement à faire revivre l'événement, mais surtout "à interpeller la société actuelle", mise en face d'un séparatisme flamand de plus en plus virulent. L'auteur a bien compris l'esprit du Congrès et a traduit la vivacité du sentiment rattachiste chez les Wallons dont beaucoup voyaient alors en de Gaulle, le vrai chef spirituel. "C'est pourquoi, a dit Jean Louvet au quotidien *La Wallonie*, le Congrès, comme la pièce, se terminent par la Marseillaise" !

Outre le livre de l'historien Philippe Raxhon, dont il est question en p. 14 et 15, citons la réalisation, par Paul Delforge, d'un excellent dossier pédagogique (50 p.), doublé d'une cassette audiovisuelle regroupant les témoignages de douze anciens congressistes ⁽¹⁾.

D'autre part, le 20 octobre au cimetière de Robermont, à l'initiative du Mouvement Wallonie Libre, a eu lieu un hommage à la mémoire de Fernand Schreurs, résistant et secrétaire général du Congrès de 1945. En présence de MM Jacques Dupont, président de Wallonie Libre, Michel Forêt, président de la Fédération liégeoise du PRL, Maurice Lebeau, président du MWRF, André Libert, président de l'Alliance Wallonne et Victor Van Michel, président de l'AWAC, Jacques Rogissart a rappelé les immenses mérites de Fernand Schreurs, ce grand libéral de gauche dont toute la vie a été vouée à la défense de la Wallonie ⁽²⁾.

Un même hommage a ensuite été rendu, au cimetière de Tilleur, à la mémoire de François Van Belle, premier président du Mouvement de résistance Wallonie Libre. Enfin, ce même jour, M. Jean-Maurice Dehousse, maire de Liège, a reçu les anciens participants de ce Congrès qui

avaient pu être retrouvés, ainsi que les délégations aux cimetières.

☆☆☆

Divers journaux ont aussi rappelé l'événement par des interviews. Citons celle de Fernand Massart, dans *Le Soir*, qui fut résistant de Wallonie Libre puis soldat en Angleterre dès 1941. Il évoque le climat du Congrès à la fois "tendu et enthousiaste", car tous les participants avaient le sentiment que quelque chose d'important se jouait. Quoique sans ressentiment exacerbé contre les Flamands, on sentait bien que les rapports entre les deux "communautés" devaient changer en profondeur et que, pour beaucoup de Wallons, le ralliement à la France s'imposait comme seule solution ! F. Massart, qui fut très marqué par le pathétique discours de Charles Plisnier, pense que le fédéralisme est venu trop tard. "A ceux, conclut-il, qui disent qu'il y a de bons et de mauvais Flamands, je rétorque qu'il n'y a que des Flamands".

De son côté, dans *Le Peuple*, Philippe Destatte, historien et directeur de l'Institut Jules Destrée, montre qu'au lendemain de la guerre, la Wallonie savait qu'elle avait eu raison de s'opposer au nazisme et à la rupture, en 1936, des accords de coopération militaire avec la France. En Flandre, au contraire, le climat était sensiblement différent.

Le Congrès de 1945 allait révéler une Wallonie profondément profrançaise et c'est parce que les organisateurs se rendaient compte qu'un seul vote, qualifié de "sentimental", marquerait une très large volonté de rattachement à la France, qu'il fut doublé par un second vote, dit "de raison". Ce dernier proposait une solution fédérale, vue comme l'ultime chance de conserver un Etat belge. Deux ans plus tard, un projet fédéraliste, mis sur pied au Congrès de Charleroi, allait être rejeté par la Chambre des députés par 105 voix contre 51 (et 3 abstentions) ⁽³⁾. C'était une victoire des Flamands et du parti catholique.

Ces événements restent insuffisamment connus d'autant que la Communauté française de Belgique refuse toujours de développer l'enseignement de l'histoire de la Wallonie.

(1) Pour tous renseignements sur ces documents, s'adresser à l'Institut J. Destrée, 3, rue du Château, 6032 Charleroi (Tél. 071/47.19.75).

(2) F. Schreurs fut l'un des initiateurs, déjà en décembre 1942, du Rassemblement démocratique et socialiste wallon (RDSW), "tentative d'un rapprochement progressiste entre libéraux et socialistes wallons" (cf *Dialogue*, revue du Ministère de la Région wallonne, n° 23, décembre 1994, p. 5).

(3) Relevons toutefois, fait capital pour l'histoire de la Wallonie, que la majorité des députés wallons votèrent en faveur de ce projet.



M. J. Dupont dépose une gerbe sur la tombe de Fernand Schreurs alors que les drapeaux de l'AWAC s'inclinent.

Colloque 1795-1945-1995

organisé par le MWRF,

en collaboration avec Wallonie-France et Wallonie Libre

Un colloque a eu lieu le 28 octobre à Namur à l'occasion du **bicentenaire de notre première appartenance à la France et du 50^e anniversaire du Congrès national wallon de 1945.**

Après la présentation de la journée par M. Maurice Lebeau, président du MWRF, on entendit successivement des exposés de M^e René Swennen, avocat et écrivain, sur "l'Héritage de la période française", et de M. Jacques Rogissart, directeur de *Wallonie libre*, sur le Congrès wallon de 1945.

Une interruption permit la visite d'une exposition sur le thème de "la Wallonie et la France, de l'attachement au rattachement".

Le forum qui suivit fut placé sous la présidence de M. Jean Defraigne, Ministre d'Etat et ancien Président de la Chambre des Représentants; y prirent la parole: MM Vincent Giuñta, représentant les JRF, André Lagasse, professeur e.r. de l'UCL et Président honoraire de l'agglomération de Bruxelles et André Schreurs, Président de Wallonie-France.

•••

Nos lecteurs connaissant les positions du **MWRF** et de **Wallonie-France**, il nous a semblé intéressant de rendre compte du scénario envisagé par **M. A. Lagasse** sur le thème du forum :

Quelle solution pour la Wallonie, si la Flandre prend son indépendance ?

Traitant du problème belge, M. André Lagasse précise d'emblée qu'il ne s'agira que d'un essai de réponse.

En cas de sécession de la Flandre, que se passera-t-il dans l'immédiat ? Quelles seront, en effet, les réactions de l'Etat belge et quelles seront celles des citoyens de langue française ?

Il est d'abord évident que le départ d'une de ses composantes ne signifie pas *ipso facto* la disparition d'un Etat. Si, en droit, rien ne s'oppose à sa continuation, en pratique, faudra-t-il laisser subsister un Etat belge très affaibli certes, mais reconnu par l'Europe et toutes les institutions internationales ? Ou, au contraire faudra-t-il chercher une majorité de francophones décidés à créer un ou deux nouveaux Etats ?

Pour A. Lagasse, la meilleure solution, dans un tout premier temps, - ne fut-ce que pendant quelques mois -, serait de laisser subsister un Etat belge parce qu'il dispose de ses propres rouages et jouit d'une reconnaissance internationale. Cette solution présenterait encore un autre avantage : il n'y aurait pas besoin d'un accord de la Flandre !

Mais il est évident que, très vite, des négociations s'engageront avec plusieurs Etats européens qui devront accepter que cette ou ces "nations francophones" se rapprochent de la République française. Il est tout aussi certain que de nombreux problèmes, notamment budgétaires, se poseront et que les partis ne bougeront que sous la pression de l'opinion publique. Sans doute, cette dernière demandera à s'exprimer par la voie du referendum, seule voie reconnue comme légitime par les partenaires européens.

D'autre part, il faudra trouver des solutions démocratiques avec la France. A ce point de vue, le cas de l'Alsace-Lorraine constitue un bon précédent puisque la République a consenti sagement un statut spécial à ces provinces retrouvées à la fin de 1918. Autre cas intéressant, celui de la Corse à laquelle on a récemment reconnu sa particularité.

Autre question importante : il sera nécessaire de mobiliser les jeunes autour de l'idée du rapprochement, voire de réunion ! Ainsi, on montrera que la France est déjà

régionalisée à un point tel qu'elle se place au deuxième rang après l'Allemagne. Cela permettra sans doute de rassurer une bonne part de l'opinion qui redoute de voir la Wallonie traitée en parent pauvre.

Par ailleurs, on parle beaucoup de l'indépendance flamande en 2002, mais ce n'est pas sûr, dit A. Lagasse ! Peut-être un vague confédéralisme continuera-t-il à maintenir en vie un Etat belge, à vrai dire ramené à fort peu de choses : l'institution monarchique et une équipe de football ?

Par habitude, la Wallonie en ferait toujours partie; ce serait une région amoindrie et, dans les faits, dotée d'un statut de "colonie" !

C'est bien sûr à la population et à ses mandants de refuser cette solution indigne et de rejeter ce "scénario-catastrophe". En attendant, il faut bien admettre que beaucoup, lorsqu'ils songent à une Wallonie indépendante, la voient écrasée par la dette publique et incapable de conserver une sécurité sociale de qualité. Cette vision prévaut encore largement et freine souvent les hommes politiques.

Il reste, ajoute A. Lagasse, la solution française, mais ce scénario implique la prudence, la réunion ne pouvant se faire que par étapes (ndlr : Wallonie-France n'a jamais dit autre chose !).

C'est, dès maintenant, aux jeunes Wallons d'y réfléchir. A eux de dire ce qu'ils voudront être demain dans une Europe où ne subsisteront que des Etats plus grands et plus solides.

•••

Une exposition très riche en documents divers doublait le colloque et méritait une longue visite.



**NOUS
AVONS
LU :**

Le secret des jours Une chronique sous la Ve République

par Philippe de Saint Robert ⁽¹⁾

Philippe de Saint Robert, écrivain, auteur de nombreux ouvrages, a été notamment commissaire général à la langue française et conseiller culturel à l'Ambassade de France à Bruxelles. Il représente actuellement la France au Haut Conseil de la Francophonie.

Dans son dernier ouvrage, - qui est passionnant -, *Le secret des jours - une chronique sous la Ve République* ⁽¹⁾, Philippe de Saint Robert consacre un important chapitre à la Belgique, chapitre dans lequel il traite entre autres "Du séparatisme au rattachisme ?"

Nous en avons extrait le passage suivant qui décrit avec humour la situation kafkaïenne d'une Belgique fédérale qui a choisi (?) d'exister ou de ne pas exister en fonction des problèmes. Somme toute, une Belgique à éclipses !

"Mais il est connu que le mieux est l'ennemi du bien : en poussant les choses à l'extrême, comme prétend le faire le

Traité de Maestricht, on va au-delà du but recherché et c'est la Belgique même qui ne peut plus exister, ni comme réalité ni comme fiction. Déjà, le système fédéral actuel est inabsorbable par certaines organisations internationales telles que l'U.N.E.S.C.O., puisque l'Etat belge n'a plus de compétence ni dans le domaine éducatif, ni dans le domaine culturel, et qu'il n'est prévu nulle part que plusieurs communautés, seules compétentes, occupent un seul siège et puissent s'y exprimer chacune.

Naturellement, on a trouvé un "compromis à la belge" : quand les deux communautés sont d'accord, la Belgique s'exprime, quand elles ne le sont pas, elle s'abstient comme si elle n'existait (déjà) plus. Ce genre de carabistouille n'est pas praticable indéfiniment.

(1) Paris, éd. Lattès, 1995, 632 p. (159 FF)

Du séparatisme au "rattachisme" ?

Le devoir des hommes d'Etat, plutôt que de gérer à la petite semaine les effets des drames qu'ils n'ont pas voulu ou pas su prévenir, serait d'anticiper les conséquences prévisibles dont les situations présentes sont porteuses... Pour revenir à l'éclatement de la Belgique, il fera en tout cas le bonheur de ceux qui l'auront voulu, il faut du moins le souhaiter pour eux. Beaucoup de Wallons se sont, avec le temps, ralliés à cette fatalité. Il est curieux qu'on traite de "séparatistes" ceux qui commencent à y songer tout haut, alors qu'ils sont plutôt victimes du séparatisme des autres : mais il est écrit que les plus faibles ont toujours tort. Il ne devrait pas s'agir d'accuser, mais d'analyser l'état de la question et d'envisager toutes les hypothèses. Devrait-on orienter ou limiter d'avance le "droit à l'autodétermination" d'une partie de la Belgique, dès lors que l'autre aurait disposé d'elle-même à sa guise ?"

Histoire du Congrès wallon d'octobre 1945

par Philippe Raxhon ⁽¹⁾ :

Janos Molnar : Vous êtes l'auteur d'un récent ouvrage intitulé *Histoire du Congrès wallon de 1945. Un avenir politique pour la Wallonie ?* Pourquoi un livre sur ce Congrès ?

Philippe Raxhon : Parce que le Congrès national wallon de 1945 fut un moment important dans l'histoire du mouvement wallon. Ce n'est pas un moment fondateur, à l'instar d'un Congrès comme celui de la Révolution américaine, ou le Congrès national belge en 1830 ; mais il s'agit d'un moment fort, le Congrès wallon fut un terrain d'expérimentations politiques, d'une confrontation d'idées, d'un affrontement de projets qui trouva à terme un écho sur le plan parlementaire et institutionnel. La Belgique fédérale est récente, mais le Congrès wallon de 1945 est un important jalon de cet aboutissement.

J.M. : Selon vous, la Belgique fédérale est donc un aboutissement ?

Ph.R. : L'historien est incapable de répondre à cette question ; seul l'avenir dira si ce processus institutionnel est achevé. Ce qui est sûr, c'est que l'histoire est un rapport de forces, toujours en mouvement.

J.M. : Comment s'est préparé ce Congrès de 1945 ?

Ph.R. : Dans la clandestinité d'abord, sous l'occupation, dans les conditions difficiles que vous pouvez imaginer, à l'initiative de Wallonie Libre qui se constitua pendant l'été 1940. D'autres Wallons, d'autres associations et groupements wallons se joindront au projet de réunir, après la défaite des nazis et la libération du territoire, les militants wallons pour une grande réflexion sur le destin de la Wallonie.

J.M. : Qui étaient ces militants wallons ?

Ph.R. : Des Wallons de tous bords politiques, avec une dominante à gauche ⁽²⁾, des hommes politiques, de nombreux parlementaires ⁽³⁾, des professeurs, des industriels, des employés, des artisans, quelques syndicalistes, peu de femmes, notons-le, des militants provenant de toutes les régions de Wallonie, et membres des associations wallonnes en présence, et parfois en conflit à cette époque-là. Donc le Congrès s'est voulu représentatif, réunissant plus de mille participants qui devaient parler au nom de la Wallonie.

J.M. : Dans votre livre, vous posez bien cette question délicate de la représenta-

tivité du Congrès wallon, parfois critiquée par des participants eux-mêmes.

Ph.R. : Il est exact qu'il s'agit là d'une question délicate, car la composition du Congrès n'est pas le fruit d'un processus électoral qui aurait engagé la population wallonne. Les adversaires du Congrès, la droite sénatoriale notamment, ont souligné cet aspect des choses pour insister sur le caractère illégitime du Congrès. Mais c'était déjà un exploit, dans les conditions difficiles d'après-guerre, de rassembler pendant deux jours tous ces hommes, d'origines politique, sociale, philosophique, géographique diverses.

J.M. : Que s'est-il passé au Congrès ?

Ph.R. : En deux mots, la présentation de quatre formules : maintien de la Belgique avec un aménagement de sa structure unitaire, fédéralisme, indépendance de la Wallonie, et réunion de la Wallonie à la France, avec deux votes sur ces formules, l'un sentimental et l'autre de raison.

J.M. : Pourquoi deux votes ?

Ph.R. : Les organisateurs, soucieux de rester dans les limites imposées par la Constitution, souhaitaient voir émerger la solution fédéraliste, ils savaient aussi

que la force d'attraction symbolique de la France était très puissante, inévitable dans un événement comme celui qu'ils avaient mis sur pied. Le vote sentimental, par bulletin, a effectivement donné une majorité à la réunion à la France, et le fédéralisme s'est imposé lors du vote de raison, à main levée. Mais le vote de réunion a incontestablement ébranlé les partisans comme les adversaires du Congrès. C'était le vote pour une certaine idée de la France, en fait de la République française, vieil héritage de 1792 qui a nourri l'imaginaire du mouvement wallon. On ne peut d'ailleurs pas comprendre les références du mouvement wallon sans aborder la mémoire de la Révolution chez nous.

J.M. : C'est d'ailleurs l'objet de votre prochain livre, qui paraîtra chez Labor en février prochain, fruit de votre thèse de doctorat, et préfacé par le grand historien français Michel Vovelle. Mais revenons au Congrès, vous avez parlé d'illégitimité, perçue comme telle par l'opposition, était-ce la seule accusation ?

Ph.R. : Non, les congressistes furent qualifiés d'«inciviques» par les adversaires du Congrès - terme fort en 1945, qui pouvait conduire au peloton d'exécution⁽¹⁾. Inciviques, parce que hostiles à l'Etat belge, notamment dans le cas de fonctionnaires, dont la démission sera demandée - et rejetée - à la Chambre par des députés réactionnaires. En

vérité, les organisateurs n'ont jamais voulu sortir des règles constitutionnelles. En cela, le Congrès n'était pas révolutionnaire.

J.M. : Dans votre livre, vous évoquez les coulisses du Congrès ; celui-ci n'aurait-il pas été une grande manipulation ?

Ph.R. : Ce terme est peut-être un peu fort, mais il était clair, dans l'esprit des organisateurs du Congrès, que c'est le fédéralisme qui devait s'imposer, au point que le retournement de situation entre les deux votes, provoqué aussi par l'indépendantiste Van Belle et le réunionniste Simon, qui demandèrent le ralliement au fédéralisme, était prévu. Il est vrai que et Simon, et Van Belle considéraient le fédéralisme comme une ultime chance accordée à l'Etat belge. En cela, le Congrès est un moment de volte politique, et passionnant aussi à découvrir pour qui est intéressé par le fonctionnement des assemblées politiques à l'heure de grande remise en question. Mais, au-delà de ses «errements», le Congrès demeure le moment d'un premier ancrage sensible du projet fédéraliste dans le processus politique belge. La prochaine étape sera parlementaire, accélérée sans aucun doute par la pression de la rue, c'est-à-dire les événements de '50 et de '60 car le Congrès de 1945 reste un Congrès de notables, l'appui populaire massif à l'idée de modification du statut unitaire de la Belgique viendra plus tard.

Remarque : il est évident que les réponses, forcément courtes, ne peuvent rendre toutes les nuances. La rédaction de *Wallonie-France* recommande vivement la lecture du livre pour comprendre ces deux jours mémorables.

(1) L'ouvrage de Philippe RAXHON, *Histoire du Congrès wallon de 1945. Un avenir politique pour la Wallonie ?* est vendu au prix de 500 FB (renseignements 071/47.19.75)

Philippe Raxhon va publier en février 1996 aux Editions Labor **La mémoire de la Révolution française de 1789 en Belgique. Entre Liège et Wallonie**, préfacé par Michel Vovelle, professeur émérite de l'Université de Paris I (Sorbonne). Prix public : 995 FB (320 pages, format 150 x 215 mm).

Souscription au prix de 880 FB frais de port compris jusqu'au 31 décembre 1995. Editions Labor, chaussée de Haecht 156, à 1030 Bruxelles.

(2) Parmi les gens de gauche, il faut préciser - car, on l'a contesté - qu'il y avait aussi des démocrates-chrétiens.

(3) Exactement 51 parlementaires.

(4) Ce sont les collaborateurs avec l'occupant nazi qui risquaient la peine de mort. En octobre 1945, le terme d'incivique, utilisé à propos des congressistes, aurait pu tout au plus conduire à des poursuites judiciaires ou à des sanctions administratives.

Philippe de Saint Robert répond à Wallonie-France

W.-F. : L'Europe de Maastricht, le nouveau atlantisme concourent-ils à réduire la spécificité française et son socle républicain ?

Ph.S.R. : A l'heure où la France célèbre avec tant d'insistance le vingt-cinquième anniversaire de la mort du général de Gaulle, c'est l'Europe de Jean Monnet que s'obstinent à mettre en oeuvre ceux qui se réclament de lui. Cela ne date pas d'aujourd'hui. Jacques Chirac, étant Premier ministre, avait déjà fait ratifier l'Acte unique européen, qui tournait le dos au Traité de Rome.

Il a assuré ensuite, étant dans l'opposition, et contre l'avis de son état-major et de ses militants, la ratification référendaire du Traité de Maastricht, qui n'en est pas plus légitime pour autant.

Aujourd'hui, sous couvert d'une politique du franc fort, nous nous laissons dicter notre politique budgétaire par la *Bundesbank*. Entre temps, nous avons discrètement rejoint le commandement intégré de l'Otan. Cette politique mène à la récession et à tous les abandons.

Ce n'est en tout cas pas le moyen de «refonder» la République et de refaire le tissu social de la France.

W.-F. : Vous avez été en poste à Bruxelles. Quel est votre sentiment sur l'avenir de la Belgique et des rapports franco-belges ?

Ph.S.R. : J'observe, vous le savez, un certain devoir de réserve quant à l'évo-

lution interne de la Belgique. La seule chose que j'autorise à dire, c'est que, si le pays venait à éclater sous la pression des insatiables revendications flamandes, aucun choix ne devrait être interdit à la Wallonie.

A cet égard, la politique des dirigeants français est celle de l'autruche. Pour le Quai d'Orsay, le principe est de considérer que la Belgique n'a pas changé depuis Albert I^{er}. La fédéralisation n'existe pas, dès lors qu'elle nous obligerait à traiter avec chaque communauté dans les domaines de leurs compétences. C'est ainsi qu'alors que les Flamands ont pu conclure des accords linguistiques avec les Pays-Bas, Paris se refuse à traiter, dans les mêmes conditions, avec la Communauté française de Belgique. C'est à croire que tout ce qui est et se veut français nous gêne !

Directement ou indirectement, tout se passe comme si la France entendait cautionner le pouvoir flamand et ses abus, de crainte d'avoir à manifester sa solidarité avec la Belgique francophone. C'est bête et c'est incompréhensible. De Gaulle, en effet, est bien mort.



Nous remercions M. de Saint Robert de l'avis qu'il a bien voulu nous donner. Nous comprenons la déception, voire l'amertume du grand écrivain, gaulliste convaincu, devant la politique extérieure des dirigeants actuels de son pays. Nous lui laissons, bien sûr, la responsa-

bilité de ses propos, car il ne nous appartient pas de juger les choix du peuple français et nous souhaitons au Président de la République et à son gouvernement de réussir dans leur mission.

Concernant l'attitude du Quai d'Orsay, rappelons quand même qu'après le Congrès national wallon de 1945, le général de Gaulle fut tenté de demander au gouvernement belge des explications sur le sort fait à la Wallonie et qu'en 1950, les Affaires étrangères avaient marqué leur accord pour que deux régiments français soutiennent le gouvernement wallon provisoire projeté fin juillet, au cas où le roi Léopold III n'aurait pas abdiqué.

Enfin, il existerait bel et bien des accords culturels entre la France et la Communauté française de Belgique, mais ce serait plutôt celle-ci qui serait réticente...

M. de Saint Robert nous permettra donc d'être plus optimistes sur l'avenir des relations franco-wallonnes. Depuis que la Wallonie existe officiellement, avec son gouvernement et son parlement élu directement au suffrage universel, notre Région fait l'objet de l'attention de plus en plus marquée du Corps diplomatique français, en particulier du Consul général de France à Liège, où l'on fête chaque année le 14 juillet avec autant d'ardeur qu'en France.

Wallonie-France

Fonds de combat

BECKER G.	Fexhe	100
CAUDRON Chr.	Frameries	300
COLLIGNON C.	Namur	100
de la CROIX F. (Mme)	Liège	1.500
CURNEL-GODART	Dison	500
DECHAMPS F.	Dailly	500
DEFRAIGNE J.	Liège	1.000
GRAFE Chr.	Embourg	500
LIBERT A.	Fontaine-l'Evêque	500
L'AMI T.M.	Liège	500
MASSON Cl.	Bruxelles	500
PIQUIN J.	Bruxelles	2.000
RASQUINET H.	Hermalle	200
RUELLE P. (Mme)	Mons	500
SCHREURS A.	Liège	1.100
UN AMI FRANCO-WALLON	Liège	4.025
UN RATTACHISTE DE 94 ANS	Angleur	2.600
VAN DEN DYCK G.	Frasnes	350
Conférence B. Dorin		1.375
Collecte		1.000
Anonyme	Liège	4.000
TOTAL :		23.150
Report précédent :		271.950
TOTAL GENERAL		295.100 FB

RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS AFFILIATIONS ABONNEMENTS FONDS DE COMBAT

Si ce n'est déjà fait, n'oubliez pas de renouveler votre cotisation incluant l'abonnement pour 1996.

Le montant, soit **500 FB** est à verser au compte bancaire n° **240-0786635-66** de *Wallonie-France*, à Ougrée.

Les amis de Wallonie qui souhaitent soutenir notre action peuvent verser leurs dons à ce même compte en indiquant "Fonds de combat".

Pour nos amis de France, un autre compte a été ouvert au nom de *Wallonie-France* auprès de la BRED à Paris (voir ci-dessous) :

Merci à tous nos membres fidèles et aux généreux donateurs de Wallonie et de France.

R. SALOMON
Trésorier



Editeur resp. : Laurent LERUTH
1 rue de Pitteurs - B-4020 Liège
8 rue Naimette - B-4000 Liège
Tél. : 32 (0) 41/26 62 24

Direction :

Rédaction : 49 B avenue de Gerlache - B-4000 Liège
Tél. : 32 (0) 41/53 26 47

•••

Correspondants :

Bruxelles : Claude GOFFIN - 58 clos de l'Oasis - B-1140 Bruxelles

Brabant wallon : Rodolphe LAMY - 151 rue du Blanc Ry - B-1342 Limelette

Hainaut : Jean VANDERCAM - 10 chaussée de Châtelet - B-6042 Lodelinsart

Luxembourg : Eric DUPONT - 16 Rue du Château - B-6690 Vielsalm

Namur : Fernand DECHAMPS - 12 rue d'Hublet - B-5660 Dailly

•••

Abonnement : 500 FB ou 100 FF à verser au compte **240-0786635-66** de *Wallonie-France*, à 4102 Ougrée
ou 100 FF à verser au compte *Wallonie-France* de la BRED, à Paris :
Code banque : **10107** / Code guichet : **00118** / N° **212181978-10**